

RACISME ET DISCRIMINATION SYSTEMIQUES

Des mots pour le dire

Le racisme est un ensemble d'idées, d'attitudes ou d'actes qui ont pour effet d'inférioriser des groupes ethnoculturels et nationaux, sur les plans économique, culturel et politique, les empêchant ainsi de profiter des avantages consentis à l'ensemble des citoyennes et citoyens.

La racisation est à l'œuvre lorsqu'on donne aux différences culturelles ou de couleur de peau une valeur immuable ou déterminante sur les comportements individuels. Aujourd'hui, l'expression « personnes racisées » est préférable à celle de « minorités visibles », afin de mettre l'accent sur le fait que ces personnes font l'objet d'un processus de racisation.

La discrimination systémique peut être définie comme une forme de discrimination causée par un ensemble de faits tels que des politiques institutionnelles, des processus décisionnels, des comportements et des attitudes qui, souvent inconscients et anodins en apparence, produisent des effets d'exclusion.

On peut donc parler de **racisme systémique** lorsqu'un groupe de personnes racisées est victime d'une discrimination systémique.

Définitions établies à partir de la documentation de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

D'OÙ VIENT LE RACISME SYSTEMIQUE ?

La Loi sur l'équité salariale a été adoptée pour mettre fin à une discrimination systémique héritée de notre histoire : celle qui affecte le salaire des catégories d'emplois occupés en majorité par des femmes.

De la même manière, **le racisme systémique n'est pas le résultat de gestes conscients de discrimination. Au contraire, il résulte d'une multitude de comportements habituels.** Il nous arrive à tous et à toutes d'oublier que certaines façons de penser ou comportements défavorisent indirectement ou affectent directement certains groupes. Par exemple :

On attribue certaines fonctions à des groupes raciaux sur la base de préjugés ou de stéréotypes.

Un Asiatique est plus compétent en mathématiques !

Un diplôme étranger, je fais pas confiance à ça !

On n'attribue pas la même valeur à l'éducation ou à la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger.

Le racisme systémique s'observe entre autres par un taux d'incarcération anormalement élevé chez un groupe de personnes racisées : les Noirs représentent près de 10 % de la population carcérale canadienne, alors que ces personnes représentent moins de 3 % de la population totale. Pour les Autochtones, les chiffres sont pires : 23 % pour 4 %. Alors que la science montre que le taux de criminalité est similaire d'un groupe social à l'autre, cette disproportion s'explique en grande partie par les préjugés qui teintent le travail des forces de l'ordre.

Chiffres tirés du Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada, 2013.

ET DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Dans les milieux de travail, les critères d'embauche, l'avancement professionnel, l'évaluation et l'attribution des tâches peuvent souvent produire de la discrimination, même inconsciente et involontaire. Par exemple :

- ▶ À Montréal, à caractéristiques et compétences égales, le CV d'un Tremblay a 60 % plus de chances d'être retenu pour une entrevue que le CV d'un Traoré ! – *Étude de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, mai 2012.*
- ▶ Au Québec, le taux de chômage des personnes qui sont des « minorités visibles » est presque deux fois plus élevé que celui des personnes qui ne sont pas des minorités (11,7% contre 6,6%). – *Statistique Canada, 2016.*

Le cas de Mostafa

En 4 ans, Mostafa Annaka, un ingénieur électrique originaire d'Égypte, aura rempli les exigences d'équivalence de diplôme et obtenu un permis d'ingénieur junior auprès de l'Ordre des ingénieurs du Québec, puis envoyé plus de 1 000 CV... en vain.

Ce n'est qu'après avoir mis en ligne une vidéo de lui sur YouTube et attiré l'attention des médias qu'il réussit enfin à décrocher un emploi en génie électrique à Trois-Rivières !

Radio-Canada, 30 mai 2017.

POURQUOI EST-CE UN ENJEU SYNDICAL ?

Les syndicats sont fondés sur les valeurs d'**équité**, de **solidarité** et de **dignité**. Ils luttent pour le respect des droits de toutes et de tous. C'est pourquoi ils travaillent à faire tomber les barrières qui empêchent certains groupes racisés de participer au marché de l'emploi, mais aussi à la vie sociale et culturelle.

Dans les milieux de travail, la discrimination va à l'encontre des statuts des syndicats et, souvent, des conventions collectives aussi.

Le racisme systémique est un obstacle à la solidarité, à la mobilisation et au rapport de force syndical.

Pour combattre le racisme systémique à tous les niveaux, les syndicats doivent veiller à ce que les milieux de travail soient exempts de discrimination envers toutes les personnes. C'est au cœur de la mission de la FTQ et de son combat pour la justice sociale.



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Téléphone : 514 383-8000
info@ftq.qc.ca

RACISME SYSTÉMIQUE

De quoi parle-t-on ?

Pourquoi est-ce un enjeu syndical ?



FTQ